

Note d'orientation à l'usage des instances de coordination nationale : Suivi stratégique

Annexe 2 – Suivi stratégique pendant le cycle de vie de la subvention

Mise à jour : Octobre 2020

Même si les activités de suivi stratégique sont plus soutenues pendant la phase de mise en œuvre de la subvention du cycle de vie de la subvention, l'instance de coordination nationale vérifie également que ce suivi est assuré pendant les phases de dialogue au niveau du pays, de préparation de la demande de financement, d'établissement et de clôture de la subvention, tel que décrit dans le tableau suivant.

Phase du cycle de vie de la subvention	Mesure de suivi stratégique
Dialogue au niveau du pays	• Veiller à l'inclusivité, à la disponibilité des informations et à la transparence • Analyser si la répartition par programme et la hiérarchisation des domaines d'intervention produiraient de meilleurs résultats
Préparation et présentation de la demande de financement	L'instance de coordination nationale évalue les aspects financiers et programmatiques de la demande de financement avant la présentation au Fonds mondial et veille à : • l'intégration et à la prise en considération des catalyseurs stratégiques essentiels pour l'impact ; • l'utilisation des stratégies nationales de lutte contre les maladies comme base pour les interventions et les priorités décrites dans la demande de financement ; • l'analyse des déficits financiers existants et des ressources nécessaires pour obtenir l'impact souhaité ; • l'inclusivité, à la disponibilité des informations et à la transparence du processus de préparation de la demande de financement ; • un processus de sélection et de nomination des bénéficiaires principaux transparent et documenté.
Établissement de la subvention	• S'assurer que tous les membres de l'instance de coordination nationale sont informés des résultats de l'évaluation des capacités des bénéficiaires principaux et de la cartographie des modalités de mise en œuvre • S'assurer que les calendriers sont adéquats et veiller à l'harmonisation du cadre de résultats, du budget et de la liste de produits, pour les interventions de la demande de financement
Mise en œuvre et clôture de la subvention	• Collecter des informations de manière périodique à l'aide des outils et sources disponibles • Organiser des réunions régulières (trimestrielles au moins) avec tous les bénéficiaires principaux pour analyser les progrès ou les

Phase du cycle de vie de la subvention	Mesure de suivi stratégique
	obstacles à la mise en œuvre, identifier les risques et proposer des mesures d'atténuation • Solliciter régulièrement les commentaires des parties prenantes non-membres de l'instance de coordination nationale et des personnes vivant avec les maladies, en particulier au niveau local • S'assurer que tous les membres de l'instance de coordination nationale ont connaissance des engagements de cofinancement et que ces derniers font l'objet d'un suivi, dans la mesure du possible • Aider les bénéficiaires principaux à identifier les risques et les mesures d'atténuation ; gérer les obstacles et régler les problèmes qui dépassent leurs capacités ou leur autorité • Analyser les demandes de reprogrammation et la réaffectation des ressources • Superviser la finalisation adéquate du processus de clôture de subvention, le cas échéant
Chaque phase du cycle	• Veiller à la mise en œuvre du plan de suivi stratégique